



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Loire-Atlantique

L'assemblée générale, réunie le 17 mars 2023, m'a élue présidente de la section départementale de l'AMO-PA de Loire-Atlantique. C'est un très grand honneur pour moi et c'est avec plaisir et enthousiasme que je m'appête à poursuivre l'action engagée depuis des années par les équipes successives. Je rends hommage à Pascal BICHON, qui pendant huit ans a marqué l'histoire de notre section : pour son dynamisme remarquable, sa disponibilité. Toujours attentif à la bonne marche de l'association et aux différentes facettes qui la composent, c'est grâce à son action aussi discrète qu'efficace que nous avons pu surmonter les difficultés causées par la pandémie et trouver les solutions pour maintenir coûte que coûte nos activités. Je remercie tous ceux qui m'ont manifesté leur confiance. Je mesure la tâche qui m'attend, mais je sais que je ne serai pas seule pour l'accomplir : je peux compter sur l'expérience des membres du bureau et du comité consultatif. Je m'appuierai également sur celle de tous ceux qui voudront bien me prodiguer leurs conseils.

Notre « feuille de route » s'inscrira autour de deux axes :

La continuité en entretenant l'intérêt des enseignants et celui des jeunes de l'école à l'université dans le cadre des concours que l'AMOPA et l'ANMONM



44 leur proposent. En assurant les remises des décorations aux nouveaux promus. En organisant les visites, conférences, sorties culturelles, voyages, les moments de convivialité et de partage tant appréciés par les adhérents.

Ce sera aussi représenter l'ordre de l'AMOPA au niveau national et local auprès de la Préfecture, du Rectorat, de la DASEN, du Conseil départemental, du conseil régional, de la Mairie de Nantes, des sections des départements voisins et des partenaires tels que l'ANMONM, la SMLH et du CNRD, avec lesquels les liens d'amitié, de partage et de solidarité prennent tout leur sens.

Notre site internet, déjà fort riche et documenté, restera l'outil de communication incontournable, dans lequel l'adhérent suit, quasiment en temps réel, l'actualité de la section.

Notre situation financière étant saine, nous pouvons nous montrer sereins quant à l'avenir de notre section.

Le déploiement de nos efforts en impulsant un nouvel élan :

⇒ afin d'accroître le nombre de nos adhérents. Si nous réussissons actuellement à le stabiliser, il serait vivement souhaitable de le conforter voire de lui donner plus d'envergure. Je compte sur l'action des membres du bureau, du comité et plus largement des adhérents pour convaincre les nouveaux promus, et même les plus anciens de nous rejoindre pour soutenir l'association. La palette de nos actions devrait éveiller leur intérêt : la cause que nous défendons et notre devise « **Servir et partager** » ne peuvent que susciter leur adhésion. Elle est nécessaire à la poursuite de l'engagement de notre association. Je ne refuserai pas les conseils et autres « pistes » qui pourraient aider dans la recherche de solutions.

⇒ afin de poursuivre et de renforcer les liens qui nous unissent aux établissements scolaires. Si le concours « *Plaisir d'écrire...* » remporte la palme pour le nombre de participants, ceux ayant pour thème les mathématiques et « *Plaisir de dire...* » ne suscitent pas un grand intérêt. À nous de trouver les voies de l'amélioration dans ces domaines afin d'accroître le nombre d'établissements participants.

Pour atteindre ces objectifs je m'appuierai sur la solidité de la section, sur les qualités de ses membres et je compte sur les adhérents, qui y trouveront, je l'espère l'espace de participation qu'ils souhaitent, pour continuer de nous soutenir. Leur contribution est aussi précieuse que capitale : elle nous permet de consolider la trame fondamentale de la vie de notre association et ses valeurs : « *Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.* »

Vive l'AMOPA !! Vive l'AMOPA 44 !!

Christine BLEUNVEN-FOURNIER,
Présidente de l'AMOPA 44



Pascal BICHON (président sortant), Christine BLEUNVEN-FOURNIER (nouvelle présidente) et Jean-Pierre POLVENT (président national de l'AMOPA)

Visite de l'usine QUO VADIS de Carquefou

Le 24 janvier dernier, une visite de l'usine de Carquefou était proposée aux Amopaliens



Cette usine, un des fleurons entrepreneurial de la Loire-Atlantique, a vu le jour il y a presque 50 ans en 1974 sur le site de Carquefou. L'usine fabrique les agendas et carnets de la marque dans leur totalité, de la couverture au corps d'ouvrage.

Le papier provient du fournisseur Clairefontaine et de ses usines implantées dans l'est de la France ; les couvertures viennent d'Europe, France ou Pays-Bas en bobines (PVC, dérivé du pétrole). Chaque produit est pensé par une équipe de chefs de produits en collaboration avec des designers, des graphistes, des bureaux d'études. L'impression des feuilles est réalisée par des presses offset et des rotatives qui permettent d'obtenir jusqu'à 8 couleurs sur les agendas et carnets. Les feuilles sont pliées dans l'ordre des pages souhaitées et transformées en cahiers à l'aide de plieuses puis ces cahiers sont assemblés. Le corps d'ouvrage est inséré dans la couverture et on y rajoute les options éventuelles : répertoire, fascicule... Un entrepôt stocke les produits fabriqués à quelques kilomètres de Carquefou.

Cette longue visite dans des bâtiments vastes, bien entretenus et sécurisés nous a fait parcourir le long processus de fabrication des produits offerts par l'entreprise Quo Vadis.



Vous trouverez un compte rendu complet de cette visite sur le site

www.amopa44.fr
rubrique « Regards sur le passé »

La remise des insignes des Palmes académiques



L'ensemble des récipiendaires

La remise des Palmes aux décorés des promotions 2022 s'est déroulée cette année dans les locaux du Conseil départemental de Loire-Atlantique le 1^{er} février dernier. Accueillis par Michel MÉNARD, président du Conseil départemental, les récipiendaires et leurs invités ont écouté les discours de bienvenue de Katia BEGUIN (rectrice), Patricia GALLEAZI (directrice départementale) et de Pascal OTHÉ-GUY (secrétaire général de la Préfecture représentant le Préfet), puis décorés par les personnalités.

L'assistance était nombreuse pour cette cérémonie puisque le ruban violet a été décerné à dix-neuf chevaliers, neuf officiers et un commandeur. Parmi les décorés, on a noté la promotion de Michel MÉNARD (président du Conseil départemental) au grade de chevalier et de notre président Pascal BICHON à la dignité de commandeur.

Un buffet, généreusement offert par le Conseil départemental a ensuite réuni les participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Pendant le cocktail



Katia BEGUIN (rectrice) élève Pascal BICHON (président de l'AMOPA 44) au grade de commandeur des Palmes académiques

Assemblée Générale du 17 mars 2023

Elle s'est tenue cette année au lycée Nicolas Appert d'Orvault en présence de 41 adhérents auxquels il faut rattacher 14 procurations. En outre, 7 sympathisants s'étaient joints à l'assemblée.

Les rapports présentés portaient sur l'**année civile 2022**.

Rapport moral 2022

Moins perturbée par la crise sanitaire covid en 2022, la section départementale de Loire atlantique de l'AMOPA a pu reprendre pour l'essentiel ses activités normales. Finies les réunions en « visio », en espérant qu'elles ne reviennent pas ! Et retour aux rencontres en présentiel, essentielles pour faire vivre l'association, même si les masques ne nous ont pas quittés tout de suite.

L'**animation interne** s'est poursuivie, grâce au dynamisme de notre équipe, Comité et bureau, tout comme l'**organisation des concours**, qui demande chaque année une forte mobilisation de tous, en particulier des membres de notre jury. Je n'oublie pas les **relations extérieures**, avec nos partenaires d'abord, les autres associations (ANMONM, SMLH, Relais, AFDET), avec l'Institution I (la Dasen, le Rectorat), avec la Préfecture, le Conseil départemental, la Mairie de Nantes.. Enfin il faut mentionner la participation à la vie de l'**Amopa nationale**, participation au congrès, aux jurys de concours... et les contacts avec nos amis des **sections départementales voisines** (Maine-et-Loire, Vendée, Sarthe, notamment...) qui ont repris en phase post-covid.

Pour mémoire l'**Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques se doit d'agir** statutairement dans trois domaines : la **promotion de l'Ordre**, l'**Éducation** avec les établissements scolaires, la **culture et la convivialité** entre ses membres. En outre, nos efforts se portent sur la **communication** avec notamment le site internet et autant que possible sur les **adhésions**.

L'**Ordre des palmes Académiques** a été créé en 1955 et l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques en 1962. L'AMOPA regroupe des personnes titulaires des Palmes Académiques, également des sympathisants, et s'efforce de contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre à travers notamment la **cérémonie de remise des décorations** qui se tient chaque année, la dernière ayant eu le le 1^{er} février dernier. Le Préfet, le Recteur ou la Rectrice, le Directeur ou la Directrice Académique, et le Président du Conseil départemental sont toujours les personnalités remettant les décorations.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de notre mission de représentation de l'Ordre des Palmes Académiques, nous sommes présents chaque année aux principales **cérémonies républicaines locales**.

En direction des **établissements scolaires**, et grâce au soutien de la Direction Académique, les concours de l'Amopa ont pu se dérouler – avec bienheureusement une reprise sensible du nombre de participants. Ainsi les jeunes ont pu montrer leur savoir-faire dans les domaines de **l'écriture, de la poésie et de la création de nouvelles** ; également leur talent en arts et mathématiques pour quelques-uns. Point important : tous les lauréats ont pu profiter des beaux prix offerts par la ville de Nantes.

D'autre part, l'AMOPA a poursuivi sa collaboration avec l'ANMONM (association nationale des membres de l'ordre national du mérite) pour mener à bien l'édition 2021-2022 du concours bisannuel « **Arts plastiques-arts visuels**. »

Ces partenariats avec l'ANMONM, mais aussi avec *Les Relais de la Mémoire* pour le **concours National de la Résistance et la Déportation**, avec la SMLH (société des membres de la légion d'honneur) et l'AFDET (association française pour le développement de l'enseignement technique) permettent à la fois d'élargir l'action de l'association en direction des élèves, et de profiter des apports mutuels entre associations.



Pascal BICHON, président sortant

L'**objectif de convivialité** de l'AMOPA a été poursuivi en 2022, mieux qu'en 2021. Le Comité a pu organiser une **sortie** au printemps, un **voyage** en septembre, et une **conférence** en décembre. Enfin le **déjeuner des Palmes** a pu se tenir en décembre de façon normale à La Gournerie, ce qui a permis de terminer l'année

en beauté. Ce sont de précieuses occasions de découvertes culturelles et de rencontres amicales qui comptent beaucoup dans l'association, comme chacun le sait.

Nos **efforts de communication** se sont poursuivis en 2022 : à chaque événement de l'association des photos sont prises et un montage est réalisé. Une partie de ceux-ci sont exposés à votre intention dans la salle à côté, surtout ne partez pas sans y jeter un coup d'oeil ! Des comptes rendus sont faits également après chaque sortie afin d'enrichir le **site internet** de l'association.

Ce site, de plus en plus consulté, est devenu pour notre association un merveilleux outil de communication à la fois pour nos adhérents et pour toutes celles et ceux qui, de l'extérieur cherchent à savoir qui nous sommes et ce que nous faisons.

Nous avons également réalisé une **fiche de présentation de l'AMOPA** qui est remise aux récipiendaires des cérémonies (format A3) ainsi qu'aux nouveaux adhérents (format A4).

Je note enfin notre **bulletin-papier ou numérique**, outil plus traditionnel, certes, mais également très attendu, dont nous avons pu sortir 2 éditions en 2022 (comme les années précédentes).

J'ajoute pour mémoire que l'**AMOPA nationale** a également son site, bien rénové, et édite sa revue trimestrielle « La revue de l'AMOPA » que nos adhérents connaissent bien.

Enfin, au **chapitre des adhésions**, nous sommes parvenus en 2022 à maintenir le nombre de cotisants à environ 160, sachant qu'une petite quinzaine d'entre eux ne renouvellent pas leur adhésion ; heureusement que nos activités font venir quelques nouveaux, qui cependant ne restent pas toujours. Or notre vivier principal étant celui des nouveaux promus, on constate malheureusement la difficulté de les faire adhérer, y compris parmi ceux qui viennent se faire décorer lors de notre cérémonie annuelle. Sur les promotions 2021 et 2022, on note une douzaine de nouveaux adhérents, ce qui est légèrement mieux que précédemment.

En conclusion, il reste à dire que tout ce dynamisme est nécessaire, si nous voulons non seulement maintenir, et mieux encore développer l'AMOPA dans le département. Il convient d'être suffisamment convaincants auprès des adhérents et d'attirer de nouveaux titulaires des Palmes, retraités ou actifs, qui soient tentés de nous rejoindre.

Pascal Bichon,
président de l'AMOPA 44



Rapport d'activités 2022

La section départementale de l'Amopa a vu se dérouler l'année 2022 sur un rythme normal retrouvé sans les aléas de l'année 2021.

1 - les réunions associatives

Bureaux, comités, assemblée générale se sont déroulés en présentiel et avec régularité. Nous avons tenu 7 réunions de bureau, 6 réunions du comité consultatif au lycée Arago.

L'assemblée générale s'est déroulée le jeudi 24 mars au lycée Appert de Nantes.

2 - Actions de représentation

◆ **Cérémonies commémoratives** : À l'invitation de Monsieur le Préfet et de Madame la Maire de Nantes, le Président était présent aux cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre 2022 et à la prise d'armes du 14 juillet.

◆ **Associations partenaires** : La vice-présidente était présente à l'AG de l'AFDET le 23 février, le président à celles des *Relais de la Mémoire* le 16 mars, de l'ANMONM le 11 mai, aux cérémonies du centenaire de la SMLH les 25 juin et 19 novembre 2022 ainsi qu'à la cérémonie de remise du prix de l'apprentissage organisée par la même SMLH. Enfin, l'association était représentée à la cérémonie de remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) organisé par les *Relais de la Mémoire* à la préfecture le 5 juillet.

◆ **Sections de l'Amopa** : Le président était présent à l'AG de la section départementale de l'AMOPA du Maine-et-Loire le 19 mars, et excusé à celle de la section de Vendée du 18 octobre.

Le président était également présent à la journée des 60 ans de l'AMOPA organisée par la section AMOPA du Maine et Loire.

◆ **Congrès international de l'AMOPA** : Le président a représenté la section 44 au congrès international de l'AMOPA nationale qui s'est tenu les 21 et 22 mai au Touquet.

3 - Remise des insignes des Palmes académiques

Malgré la situation sanitaire et le calendrier électoral, la cérémonie a finalement pu se tenir le 18 octobre 2022 à la Préfecture en présence de M. Didier MARTIN (Préfet), de Mmes Katia BEGUIN (Rectrice), Fabienne PADOVANI (vice-Présidente du conseil départemental) et Patricia GALEAZZI (Dasen). 14 récipiendaires sur 15 ont été honorés (1 absent). Nous espérons que certains d'entre eux nous rejoindront au sein de l'AMOPA.



AG 2022

4 - Les concours

◆ **Annuels et nationaux** : 122 travaux d'élèves émanant de 12 établissements (1 école, 6 collèges et 5 lycées) ont participé aux concours « *Plaisir d'écrire...* », « *Arts et Maths* », « *Maths au quotidien* ». Le jury a distingué 56 élèves au niveau départemental et 9 copies ont été adressées à Paris au niveau national. Malheureusement, cette année aucune de nos propositions n'a été suivie d'une distinction nationale.

La traditionnelle remise de prix s'est tenue le 31 mars 2022 en Mairie de Nantes. Les 56 lauréats ont reçu un prix offert par la Ville de Nantes et un diplôme AMOPA.

À l'issue de la cérémonie, un cocktail a été offert par la Ville de Nantes dans la salle Bellamy pour le grand plaisir de tous.

◆ **Bisannuel**, en partenariat avec l'ANMONM et le soutien de la Direction académique : le concours Arts plastiques/Arts visuels. Le thème retenu cette année était « *Vivre Ensemble* ». Sur les 19 établissements inscrits, 9 établissements ont présenté 16 œuvres (individuelles ou collectives). Le 20 mai, les membres du jury ont examiné les œuvres présentées et en ont retenu 8. Le 27 juin à la Direction académique en présence de Monsieur LE GALL, Monsieur MARQUET, IA IPR d'Arts plastiques et des représentants des deux associations, a eu lieu la remise des prix aux lauréats : la somme de 2.170 euros a été remise aux établissements (chèques) ou aux élèves (chèques-cadeau).

◆ **Concours de la Résistance et de la Déportation** : L'association *Les Relais de la Mémoire* organise le concours de la Résistance et de la Déportation. La section AMOPA 44 est partenaire et participe au financement des prix. Cette année, notre vice-présidente Christine Bleunven-Fournier a remis l'un des prix lors de la cérémonie du 5 juillet organisée à la Préfecture de Loire-Atlantique.

Nous remercions notre vice-présidente Christine Bleunven-Fournier qui assure l'organisation de ces différents concours. Ce travail représente de nombreuses heures passées. Cela mérite d'être salué.



Remise des Palmes



Prix des Concours AMOPA



Prix des Concours AMOPA



Prix du Concours Arts plastiques



Concours de la Résistance



La conférence d'Alain Bovis

5 - Conférence

Alain BOVIS, président de l'Académie de Marine et membre de l'Amopa44, a donné le 1^{er} Décembre 2022 au lycée Nelson Mandela, une conférence sur « *la décarbonation du transport maritime : véritable défi technologique et industriel* ».

La richesse documentaire et technique de l'orateur a passionné les auditeurs nombreux. Le compte-rendu de la conférence est en accès libre sur le site de l'amopa44.



La conférence d'Alain Bovis

6 - les Sorties

Le 5 mai, 30 amopaliens ont profité d'une sortie en Mayenne organisée par notre vice-présidente.

La matinée était consacrée à la visite à Cossé-le-Vivien, du musée en plein air des sculptures extraordinaires de Robert Tatin. Après un agréable repas, le groupe a visité le centre de tri de la société Séché à Changé, pôle de valorisation et traitement des déchets particulièrement à l'avant-garde. Valorisation énergétique du biogaz, des combustibles solides de récupération au service de l'alimentation d'un réseau de chaleur urbain.

Cette journée mêlant curiosité artistique, humour, et découverte industrielle a ravi les participants.



Le Musée Tatin

7 - Le voyage en Italie

Le voyage annuel de l'AMOPA 44 s'est déroulé cette année en Italie du Nord du



L'entreprise Séché



Vérone



Déjeuner des Palmes

Voilà un panorama de nos activités pour 2022. Elles montrent la grande vitalité de notre section qui s'emploie à entretenir la flamme de nos valeurs associatives.

Puisque cette année sera marquée par le renouvellement du bureau de l'Amopa44, je me permets au nom de tous de remercier notre président. Pascal Bichon passe le flambeau après deux mandats. Merci à toi Pascal pour ton dévouement au service de l'Amopa44 pour entretenir une bonne dynamique qui fait rayonner notre association. Et notamment pour ta ténacité grâce à laquelle nous avons pu fonctionner normalement malgré les obstacles rencontrés lors de la crise sanitaire.



Sirmione



L'entreprise Séché



Milan

*Catherine Flécher,
secrétaire de l'AMOPA 44*



Les participants à l'AG - Des présidents anciens et nouveaux - Nos présidents (ancien et nouvelle) et J-P Polvent, président national

Rapport financier 2022

Après avoir détaillé les différents postes, en produits et en charges, le trésorier présente le bilan de l'année 2022 qui révèle un solde déficitaire.

Les activités de vie associative présentent un solde négatif d'environ 750 €, essentiellement dû aux sorties et réunions amicales, dont le déficit est parfois volontaire, pour atténuer le coût à la charge des adhérents.

Quant aux activités d'utilité publique, elles ont engendré un déficit d'environ 2.300 € : les ressources ne sont constituées que par les dons reçus ; les frais de remise des prix aux différents concours, *Plaisir d'écrire*, *Plaisir de dire*, *Maths au quotidien*, et *Arts Plastiques* en collaboration avec l'ONMONM, sont assurés principalement par la Direction Académique 44 et la Mairie de Nantes. Cette année, nous avons à nouveau subventionné à hauteur de 200 € l'association des *Relais de la Mémoire*, organisatrice du *Concours*

national de la Résistance et de la Déportation sur le département. D'autre part, notre participation au concours Arts Plastiques s'est élevée à 1.085 € et l'aide aux enfants ukrainiens par l'intermédiaire de l'UNICEF à 1.000 €.

Les vérificateurs aux comptes, Jean-Paul FRANCON et Achille VILLENEUVE, ont émis un avis favorable quant à l'exactitude et à la sincérité de ce bilan.

Jean-Pierre CHAUZEIX,
trésorier de l'AMOPA 44

	Produits	Charges	Solde
Activités de Vie associative	17.087,20 €	17.839,66 €	-752,46 €
Activités d'Utilité publique	0,00 €	2.285,00 €	-2.285,00 €
Solde de l'année 2022	17.087,20 €	20.124,66 €	-3.037,46 €

Suite à cet exercice, l'évolution de la réserve de la section départementale se répartit ainsi :

	31/12/2021	année 2022	31/12/2022
Vie associative	14.916,52 €	-752,46 €	14.164,06 €
Utilité publique	0,00 €	-2.285,00 €	-2.285,00 €
Réserve au 31 décembre	14.916,52 €	-3.037,46 €	11.879,06 €

Votes

Suite à l'exposé de ces rapports, le président Pascal Bichon les soumet au vote de l'assemblée.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à main levée à l'unanimité des votants présents et représentés.

Le compte financier 2022 est approuvé à main levée à l'unanimité des participants, moins 1 abstention (celle du trésorier).

Renouvellement du Bureau de la section

Le mandat de trois membres du Bureau de la section de Loire-Atlantique arrivant à échéance, il est procédé à leur renouvellement. Le Bureau est renouvelé à l'unanimité des votants par vote à bulletin secret. Après concertation de ses six membres, la répartition des tâches est ainsi établie :

Présidente : Chr. BLEUNVEN-FOURNIER (2022-2026)
 Vice-Président : Jean-Pierre CHAUZEIX (2022-2026)
 Secrétaire : Catherine FLÉCHER (2022-2026)
 Secrétaire-adj. : Guy RENAUDEAU (2023-2027)
 Trésorier : Michel DROUET (2023-2027)
 Trésorier-adjoint : Pascal MONSELLIER (2023-2027)



Prochaines activités de la section 44

- 4 avril : sortie de printemps en Vendée
- 12 mai : visite du M.I.N. de Rezé
- 12 au 14 mai : Congrès international AMOPA à Genève
- 26 septembre au 3 octobre : voyage en Grèce du Nord

Quoi de neuf ces derniers mois ???

Vous trouverez **comptes rendus détaillés** et galeries de **photos** sur notre site

www.amopa44.fr

Directrice de publication : Christine BLEUNVEN-FOURNIER
 Crédits photos : ©AMOPA44